### МОСКОВСКИЙ ПЕДАГОГИЧЕСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ

### Реферат по предмету «Межкультурные коммуникации»

### на тему: «Proverbes»

### Работу выполнила студентка гр.305

### Романо-германского отделения

### Факультета иностранных языков

### Старыгина М.Д.

### Руководитель: Драпей Н.В.

### Москва, 2004 год

### Définition et fonction dans la société.

*Le proverbe*, *la maxime* et *la devise* sont des énoncés normatifs lapidaires, fortement rythmés et souvent imagés, de longue durée de fonctionnement.

Ce qui distingue **la maxime** des deux autres genres est l'individualisme. Alors que le proverbe est puisé à un fonds commun de sagesse représentant la tradition, la maxime est une vérité écrite dont un auteur prend la responsabilité. Elle est critique, incisive et volontiers ironique. Le proverbe ne fait que répéter la *doxa*, alors que la maxime la remet en cause ou en ruine les assises. Mais il ne s'agit pas seulement d'apporter une vision nouvelle : la maxime est un apophtegme qui a ambition de proverbe, elle est destinée à passer dans l'usage. La structure rythmique de la maxime a une double fonction : mnémonique et incantatoire. Un énoncé bien frappé s'imprime aisément dans la mémoire et crée le besoin de se faire répéter. Les maximes d'excellente facture ont une stabilité qui leur permet de passer à travers le temps.

**Le proverbe** est une courte maxime entrée dans l'usage courant. Du point de vue formel, il se distingue souvent par le caractère archaïque de sa construction grammaticale : par l'absence d'article, par l'absence de l'antécédent, par la non-observation de l'ordre conventionnel des mots. La structure rythmique du proverbe est souvent binaire. On y trouve l'opposition de deux propositions ou de deux groupes de mots à l'intérieur de la proposition. La rime ou l'assonance vient parfois souligner l'opposition. Cette structure est souvent renforcée par l'utilisation d'oppositions sur le plan lexical : la répétition des mots, la mise en présence syntagmatique de couples oppositionnels de mots. Les traits spécifiques du proverbe en français sont l'emploi du cas-sujet et du cas-régime dans les expressions nominales, la présence de compléments déterminatifs, l'ellipse des relatifs, les consécutives négatives, les relatives au subjonctif, l'infinitif substantivé ou servant de thème dans une phrase à prédicat, la conjonction de coordination *et* introduisant une principale, les phrases nominales et les constructions chiasmatiques.

La formulation archaïsante des proverbes renvoie à un passé non déterminé, leur confère une sorte d'autorité qui relève de la sagesse des anciens. Le caractère archaïque des proverbes constitue une mise hors du temps des significations qu'ils contiennent. Le présent employé est le temps anhistorique qui aide à énoncer, sous forme de simples constatations, des vérités éternelles. L'impératif, en instituant une réglementation hors du temps, assure la permanence d'un ordre moral sans variations.

**La devise** est une injonction réflexive exprimant un idéal. Mais la norme qui la fonde n'est pas, comme dans la maxime et le proverbe, générale. Elle ne concerne qu'un individu, une famille, une nation.

La terre d'élection des trois genres est le discours argumentatif. Le proverbe, la devise et la maxime sont un moyen facile de communication avec l'auditoire. Ils constituent des messages dont la source originelle est inconnue ou voilée. Devenus a-contextuels, vides, ces faits énonciatifs s'offrent comme le lieu idéal de l'insertion de nouvelles instances émettrices qui, les manipulant à leur guise, en assument provisoirement la responsabilité. Ceci explique leur forte charge idéologique et leur fonctionnement comme signes univoques, mono-isotopiques, propriétés qui les rendent utiles lorsqu'il s'agit d'établir un consensus rapide entre idiolectes.

Dans la langue parlée, ils se distinguent de l'ensemble de la chaîne par le changement d'intonation : le locuteur abandonne momentanément sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer. C'est donc l'élément d'un code particulier, intercalé à l'intérieur de messages échangés.

### Origines et postérité.

***Origines*.**1) Origines du proverbe.

- Les civilisations archaïques et pré-chrétiennes (au Moyen-Orient, en Asie, en Europe) véhiculaient des proverbes. Chez les Sumériens et les Égyptiens (les deux plus anciennes civilisations connues par l'écriture), les proverbes étaient rassemblés en collections, à emploi sans doute pédagogique. Ils ont circulé dans tout le Proche-Orient. Les Grecs et les Latins sont redevables de nombreux proverbes au Proche-Orient ancien.

 - Le proverbe peut être rapproché des lois et des textes religieux (ex. *le Livre des Proverbes*). Mais le mot hébreu traduit "proverbe" (*Meshalim*) signifie plutôt poème et désigne en fait un exposé de morale religieuse, *vs* les proverbes populaires dont le ton apparemment péremptoire est toujours tempéré par l'humour, et dont les métaphores énigmatiques renvoient à l'ambiguïté du réel.

- Civilisation gréco-romaine. Lien entre le proverbe et les autres genres de la littérature orale. Très souvent, dans les fables d'Ésope, le récit s'achève par une formule lapidaire qui résume l'histoire et propose une moralité. Cette formule peut prendre son indépendance, l'image surprenante renvoie à une histoire connue de tous et qu'il n'est pas besoin de rappeler.

 - Pour les auteurs antiques (Aristote, Sophocle, Théophraste, Quintilien, Cicéron), le proverbe exprime un concept vrai. L'idée de la vérité renfermée et exprimée par le proverbe est acceptée par les rhéteurs, qui en font la base de l'*auctoritas* du proverbe dans le discours. Le proverbe est un élément utile dans la vie, parce qu'il donne des conseils reconnus vrais, qui servent le long de la voie-vie de l'homme. Il est aussi défini comme un discours obscur. Il doit attirer l'attention et inspirer le respect. Il renvoie à une vérité commune et reconnue par tout le monde. Il est le point d'insertion, dans le discours, du savoir commun de la collectivité ; par là lui est conféré l'*auctoritas*, parce qu'il n'est pas lié aux idées particulières de celui qui l'exprime. Témoignage-assertion, reconnu juste et véridique à cause de son caractère d'antiquité, incorruptible et impérissable.

 - Les proverbes grecs anciens. Les proverbes constituent le domaine privilégié de la phrase nominale.

 - Les proverbes latins. Ils pouvaient se présenter sous forme de phrases complexes (*Quem di diligunt Adulescens moritur, dum ualet, sentit, sapit* : Quand on est aimé des dieux, on meurt jeune, dans toute sa force, dans tous ses sens et dans tout son bon sens). Les procédés les plus fréquents : l'allitération, la brièveté, l'ellipse, la répétition de mots, l'assonance, le raccourci d'expression, la présentation en proposition infinitive.

- Pline, Sénèque, Quintilien, Lucrère, Virgile, Horace : par leur souci de concision et leurs recherches stylistiques, recréent ou créent des expressions proverbiales. Ainsi se constitue un trésor de proverbes, d'origine généralement populaire, mais souvent aussi réélaborés par la culture savante.

- Les *Dits de Salomon et de Marcoul*. Recueil qui attribue à la sagesse légendaire du roi Salomon un dialogue en proverbes rimés, circule depuis le Xe siècle en Europe, d'abord en latin puis, vers la fin du XIIIe siècle en français.

- XIIe et XIIIe siècles. Le proverbe est alors un "énoncé à caractère universel" emprunté aux philosophes et sages de l'Antiquité ou à la sagesse dite populaire. Les théoriciens lui prêtent une qualité particulière : un caractère métaphorique ou allégorique qui permet de l'adapter au contexte, surtout dans l'exorde et la conclusion.

- Les proverbes sont omniprésents dans la culture du Moyen Age. Ils reflètent les rapports de forces, les tensions et les conflits de la société féodale ("L'argent ard gens") ou évoquent des rivalités anciennes entre régions ("Niais de Sologne qui ne se trompe qu'à son profit"). Ce sont des proverbes malléables. Les clercs qui les utilisent les réélaborent sans cesse. Ils faisaient autorité, à côté de la Bible, dans les sermons. Se sont constitués à l'usage des prédicateurs des recueils de proverbes : *Hic incipiunt proverbia in gallico*, *Principia quorundam sermonum* qui démontrent pratiquement comment l'on peut prendre des proverbes comme point de départ de sermons. Les proverbes sont appuyés de citations bibliques. On ne trouve pas de recueils similaires dans d'autres pays européens (ni en Allemagne ni en Espagne).

- A la fin du XIIe siècle, Mathieu de Vendôme propose une définition qui donne à cet élément une place essentielle : "Le proverbe est une sentence commune à laquelle l'usage accorde foi, que l'opinion publique adopte et qui correspond à une vérité confirmée". La sentence mémorisée devient proverbe : la répétition, la projection dans la mémoire du peuple la fait passer du particulier au collectif.

- C'est au XIIIe siècle que le mot *proverbe* apparaît en France, dans les fables de Marie de France.

- *Les Distiques de Caton*. Ils fournissaient au Moyen Âge en épigraphes la plupart des ouvrages. Au XIIIe siècle, le recueil latin devient par le travail de traducteurs une collection de proverbes. Jusqu'au XVIIIe siècle, des éditions et traductions italiennes, allemandes, hollandaises paraissent.

- *Proverbes des Sages, Diz et Proverbes des Sages philosophes*. XIVe et XVe siècles. Ce sont des quatrains moraux. Certains ont eu un tel succès qu'un certain nombre d'entre eux sont passés en proverbes et ont été introduits comme tels dans les recueils populaires.

- XVe et XVIe siècles. Les créateurs procèdent soit par simple juxtaposition de proverbes faisant voler leur sens en éclats (Villon, *Ballade des proverbes*), soit par accumulation qui mélange proverbes authentiques et proverbes inventés (Rabelais, *Gargantua*, XI), soit encore par commentaires provocateurs (Montaigne et Cervantès).

- Philippe Béroalde, *Oratio proverbium* (1499) : pose l'adage comme riche d'une sagesse qu'il faut dévoiler et développer.

- Erasme a été parmi les premiers à fournir une définition du proverbe, à étudier son apport culturel et à préparer lui-même, entre 1500 et 1530, un recueil d'adages. Il publie à partir de 1500 plusieurs volumes d'adages. Le proverbe est pour Erasme un des moyens les plus sûrs d'éviter le langage trivial. Fonction discriminative du proverbe qui permet de ne pas s'exprimer comme tout le monde. Erasme saisit des fragments du langage populaire pour mieux se démarquer de ce même langage. Nécessité que le proverbe soit grec ou latin. "Parole connue qui se distingue par quelque origine spirituellement savante". La définition l'oriente du côté de la culture savante et du côté de l'ornement stylistique. Il n'est pas question d'un contenu moral. Métaphore, allusion savante. Mais pas la comparaison : cette dernière est trop explicite pour servir d'ornement au discours, et condamne une sentence comme "L'envie, comme le feu, gagne ce qui est au-dessus d'elle". Métaphore et ellipse s'y conjuguent pour leur conférer cette obscurité minimale sans laquelle, pour Erasme, il n'est point d'adage.

- Les Humanistes collectionnaient les proverbes. Ils citaient des *Proverbia rustica* et des *sententiae* littéraires. C'est au XVIe siècle que l'on commence à commenter les proverbes. Les ouvrages : Henri Estienne, *Projet de livre intitulé de la Précellence du langage françois* (1579); Étienne Pasquier (1529-1615), *Recherches de la France*; Fleury de Bellingen, *l'Étymologie ou explication des proverbes français, divisée en trois livres par chapitres en forme de dilaogue* (1656); Antoine Oudin, *Curiosités françaises, pour supplément aux dictionnaires. Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres* (1640).

- Ils sont passés de l'abus à la déchéance sociale. Parodie de Rabelais et de Cervantès.

- Liés à la rhétorique, à l'emploi courtisan et lettré au XVIe siècle, ils sont renvoyés au "populaire" aux XVIIe et XVIIIe siècles. Alors se développe la maxime, l'aphorisme individuel.

- Au XVIIe siècle, les soulèvements populaires obligent les intellectuels à prendre parti pour ou contre leur emploi. César Oudin (1640) dans *les Curiosités françaises*, classe les proverbes ou expressions proverbiales en catégories : familières, vulgaires, basses, triviales.

- Les proverbes sont, jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, le support d'un jeu qui fait fureur dans les salons parisiens et les collèges : saynètes, énigmes dont le "mot" est un proverbe. Mais après la Fronde (1648), les proverbes deviennent la cible des intellectuels de Louis XIV. La Fontaine, à contre-courant, admire les proverbes, en fait la trame de ses fables et en cite quelques uns en langue vernaculaire (ex. : "le Loup, la mère et l'enfant", *Fables*, IV, 16, s'achève sur un proverbe picard). Indifférenciés au XVIe siècle, le proverbe et la maxime vont dissocier leurs destins au XVIIe siècle. Les maximes sont dorénavant les "proverbes des gens d'esprit". Le proverbe passe de mode et se trouve abandonné à la culture populaire, au burlesque, aux valets et aux paysans de la comédie.

- Aux XVIIe et XVIIIe siècles : discrédit du proverbe, floraison de la maxime. Adrien de Montluc donne *la Comédie de proverbes* (1616), où il les met en litanie pour en ridiculiser l'emploi. Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française* (1647) proscrit le proverbe. Concurremment la maxime fleurit.

- Au XVIIIe siècle, en France : le proverbe dramatique = courte pièce de théâtre dont le titre et le mot de la fin est un proverbe laissé à la sagacité du spectateur. Carmontelle (1717-1806).

- Le jeu des proverbes reste à la mode jusqu'au XVIIIe siècle (avec Collé, Carmontelle et Berquin).

- L'éveil des nationalités et le romantisme vont remettre à la mode les contes et les proverbes. Sont effectués en France les premiers recensements systématiques. Ex. : celui de La Mésangère (1827) et *le Livre des proverbes français* d'Antoine Leroux de Lincy (1840). La recherche philologique allemande suit à partir de 1859. Edmund Stengel, Adolf Tobler.

 - Cette vogue produit plusieurs oeuvres originales où la culture populaire semble régénérer l'art salonnier : *Quitte pour la peur* (1833) d'A. de Vigny et *On ne badine pas avec l'amour* (1834) et *Comédies et proverbes* (1840) d'A. de Musset.

2) Origines de la devise.

Les cris de guerre médiévaux permettant l'identification des combattants au visage caché par le heaume. Sentences accompagnant les emblèmes héraldiques. La mode des devises date des guerres d'Italie : imitant la noblesse, écrivains et imprimeurs signèrent leurs oeuvres de formules plus ou moins emblématiques ou anagrammatiques, de Clément Marot ("La mort n'y mord") à Maurice Scève ("Non si non là"). Tourné en dérision par du Bellay (*Défense et Illustration de la langue française*, II, 11), l'usage de la devise disparut après 1565.

3) Origines de la maxime.

 - Chez les latins : phrase dans laquelle on dit beaucoup de choses en peu de mots. Idéal chez les Romains : la concision. Substantifs plus que verbes. Art de la concision. Économie de roches sur lesquelles on écrivait. Les écrivains en créaient. De l'écriture au proverbe.

- Pour Quintilien, la *brevitas* s'oppose à la *copia*, elle se signale par la densité d'une forme qui dit beaucoup en peu de mots. Ce souci de concision, lié à l'exigence de la clarté demeurera à toutes les époques la vertu classique par excellence.

- Au Moyen Age, la doctrine des Pères de l'Église est compilée sous forme de sentences par Anselme de Laon, Pierre Lombard, Robert de Melun, etc. La sentence est d'essence théologique mais elle garde son caractère de proposition personnelle. Le plus célèbres des sententiaires est Pierre Lombard. Il a laissé un recueil de textes des Pères dogmatiques, dans lequel sont rassemblés des sentences sur des problèmes très variés.

- Cette mode continue au XVe siècle, mais en français et sous forme de quatrains moraux, avec Gui de Faur de Pibrac, Antoine Faure, Pierre Matthieu. Ronsard formule de nombreuses maximes dans son poème *Sur l'adolescence du roi très-chrétien*.

- La mode des maximes fait fureur dans le monde des précieuses. La maxime correspond au goût si vif du temps pour tout ce qui touche à l'analyse psychologique.

- La maxime en tant que genre spécifique contribuant à renouveler l'analyse morale et psychologique n'est véritablement apparue que dans l'entourage de Mme de Sablé, Jacques Esprit, La Rochefoucauld. La tradition est reprise au XVIIIe siècle par Chamfort, Voltaire et Diderot.

***Postérité.***

- Les poèmes gnomiques, qui mettent en vers des maximes.

- L'esthétique du *fragment*. Frédéric Schlegel. Les textes de l'*Athenaeum*.

- Les clichés sont poursuivis depuis le romantisme. La formule clichée n'a de valeur que comme moyen trop facile de communion avec l'auditoire. Les beaux esprits ne veulent pas vivre de recettes. A la condamnation d'expressions jugées triviales et populaires s'ajoute le refus d'une "sagesse" perpétuant sa loi sous forme d'une mise en fiche proverbiale du comportement de l'individu. Le déclin du proverbe s'est accompagné d'un renoncement progressif à la métaphore. Les proverbes attestés plus récemment dans les recueils s'éloignent du domaine concret pour évoquer plus littéralement et sur un mode abstrait le monde moral et affectif. Beaucoup d'énoncés abstraits et moralisateurs sont attestés dès les premiers manuscrits ("L'homme propose et Dieu dispose", "Qui aime bien châtie bien"), mais ce qui a été perdu avec le temps, ou parfois avec la modernisation syntaxique, c'est la force de la formule, sa *frappe* (prosodie, rime, etc.), comme si elle jouait le même rôle que la métaphore dans les autres énoncés : celui d'une griffe authentifiant le proverbe. L'appauvrissement du fonds proverbial français va de pair avec la perte d'une exigence rhétorique, comme si désormais plus rien du savoir humain ne pouvait se mettre en images ou en formules.

- Le peuple continue à créer des proverbes, qui affleurent et se répandent en période de crise, lorsqu'un groupe social ou une nation opprimée se trouvent obligés d'affirmer leur identité et leur force. Ex. : ceux qui sont apparus sur les murs de Nanterre en mai 1968 : "Métro, boulot, dodo" et "Sous les pavés la plage".

- Les slogans, les mots d'ordre, constituent des maximes élaborées pour les besoins d'une action particulière. Ils doivent s'imposer par leur rythme, leur forme concise et facile à retenir, mais ils sont adaptés aux circonstances, doivent toujours être renouvelés et ne participent pas encore au large accord traditionnel dont jouit le proverbe. Leur rôle est celui d'imposer, par leur forme, certaines idées à notre attention. Les slogans publicitaires ("Un verre ça va, trois verres, bonjour les dégâts").

- Les substitutions dans les proverbes pratiquées par les surréalistes (Breton et Éluard). Ex. : Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune. Travail de dérision de la signification, de *Rrose Sélavy* de Desnos aux *Mots sans mémoire* de Leiris.

- Les métaproverbes. Le détournement systématique d'expressions proverbiales et de proverbes, à la fois sur le plan phonétique et sémantique. Les métaproverbes ironisent sur les slogans publicitaires et sur les principes de notre société. Ex. : "On a souvent besoin d'un plus petit que soi, pour lui casser la gueule" (Pierre Péret) ou *les Proverbes d'aujourd'hui*, de Guy Béart.

 - Le wellérisme. Sam Weller, le héros de Charles Dickens dans *Monsieur Pickwick* cite des chapelets de phrases sentencieuses. Sam Weller a donné son nom aux wellérismes. Déjà attesté au IIIe siècle avant notre ère, le wellérisme est la contestation parodique de la parémie, dont il tourne en ridicule l'argument d'autorité. Il comporte trois séquences : le premier segment est soit une parémie soit une pseudo-parémie; le deuxième, introduit par la formule "comme disait un tel", attribue la citation à un "héros", un personnage historique ou légendaire, et le circonstant apporte la touche comique.

- Le genre est redécouvert au cinéma. Ex. : Éric Rohmer qui, entre 1981 et 1988, regroupe un ensemble de six films sous le titre général *Comédies et proverbes*.

 **Un peu de psychologie**

*Dans ce paragraphe je voudrais présenter le point de vue d’un psychologue canadien m. Georges-Henri Arenstein.*

Il arrive souvent que certaines personnes, ne sachant plus quoi dire dans une conversation, citent un proverbe passe-partout pour meubler un silence.

Ce recours à une phrase toute faite, extraite de la sagesse populaire, frappe par son caractère absolu. Et son caractère absolu semble surgir du simple fait que la phrase est connue de tous. Donc, croit-on, elle doit être vraie.

Si le recours aux proverbes a un petit quelque chose de rassurant, je ne peux m'empêcher de penser qu'il s'agit d'un mécanisme de défense qui empêche le vrai contact et qui empêche les ajustements créateurs. En effet, lorsque la phrase est dite, le silence cesse d'être gênant. La personne est mieux assise sur sa nouvelle certitude. Elle semble protégée maintenant par la sagesse des nations !

Est-il besoin de dénoncer le fait que le recours aux proverbes est un dérivatif stérile qui n'apporte aucune paix durable ni aucun changement significatif. Qui plus est, la phrase est souvent fausse ou alors comprise dans un sens unilatéral, celui qui favorise son usager. Voici quelques exemples entendus dans ma pratique.

***Le temps arrange bien les choses***. Faux. Le temps n'est pas un personnage enchanteur qui répare quoi que ce soit. Qu'une situation de vie soit agréable ou désagréable, ce n'est pas le temps qui modifie quoi que ce soit. Ce sont les gens qui le font. Ils peuvent le faire avec l'aide du temps (rapidement ou lentement), mais le temps, lui, ne fait rien d'autre que passer.

***Tu récoltes ce que tu sèmes.*** Faux. Ce n'est pas automatique ! Il va pousser ce que tu sиmes, ça c'est certain ! Quant а récolter, encore faut-il le vouloir. Dans la vie comme dans un champ, il ne suffit pas de semer des bonnes choses pour récolter des bonnes choses ! Et les mauvaises herbes ? Et les cailloux ? Et les insectes ? Discriminer le nourrissant du toxique est une tâche quotidienne.

Il faut aller dans son champ et cueillir ce qu'il y a а cueillir ! Ceci demande des efforts et de l'initiative et aucune récolte ne s'est jamais faite automatiquement.

***Une de perdue, dix de retrouvées***, dit-on au jeune homme qui a perdu sa compagne. Faux. Cette phrase a pour fonction d'apaiser la détresse d'un amoureux qui vient de se faire plaquer.

Mais croyez-vous vraiment que cette phrase va lui faire du bien ? Et que ferait-il, de toutes façons, avec dix femmes а ses cotés ?

Je recommande plutôt un accueil bienveillant : "Oui, une de perdue, c'est trиs dur. Je suis avec toi !"

***Jamais deux sans trois.*** Faux. Superstition absurde basée sur des statistiques inexistantes. Deux ? Trois ? Quatre ? Les évènements n'ont pas l'habitude de consulter les statistiques avant d'arriver. Ils arrivent, un point c'est tout.

Je recommande plutôt la reconnaissance de la réalité : "Deux fois ? Ah non ! Quelle malchance !"

***On apprend de nos malheurs.*** Faux. Les malheurs comme les bonheurs sont des occasions d'apprendre. Encore faut-il les saisir et se mettre en marche.

"On apprend de nos malheurs" est une généralisation dangereuse : elle implique que je ne peux apprendre que de mes malheurs. Résultat : l'inconscient se met а saboter nos actions pour déclencher un ou plusieurs malheurs afin de pouvoir, enfin, apprendre ! Ces malheurs sont d'ailleurs anticipés par des scénarios de catastrophes comme : "Un malheur n'arrive jamais seul".

***Un malheur n'arrive jamais seul.*** Ah non ? Ce serait le malheur qui déciderait de lui-même de se faire accompagner par un autre malheur…. pour se sentir moins seul, sans doute ?

C'est encore une de ces phrases qui déresponsabilise la personne qui parle. Entendez-vous la plainte de la victime impuissante qui se cache derrière cette phrase ? Dans une de ses chansons, Angèle Arnault affirme : "Paniquez pas pour rien : le pire s'en vient !"

On peut trouver d'autres phrases ou proverbes contraires à l'équilibre psychologique, à la logique humaine, ou à la responsabilisation de la personne !

**Proverbe – forme brève**

Le proverbe se donne, dans sa formulation brève, elliptique et imaginée, comme une vérité d’expérience, comme un conseil de sagesse pratique commun à tout un ensemble social. Ses principales caractéristiques en sont d’une part son origine orale et collective : en effet, son origine en est ignorée ou repoussée dans un temps archaïque quasi immémorial et il est transmis de « bouche en oreille », comme une rumeur, mais une rumeur qui se serait fixée et qui serait vraie. Cette origine intemporelle est également (la plupart du temps et sauf exception) anonyme : l’énonciateur en est indéterminé. Cette impersonnalité propre à une sagesse collective se caractérise d’autre part par la fixité de sa structure, un style propre, reconnaissable, qui lui assure immédiatement son statut de savoir catégorique et invariant. Cette sagesse proverbiale semble être une garantie contre le temps et une référence stable et immuable par-delà les singularités et les subjectivités. « Le proverbe est une sorte de court poème, souvent rimé, toujours rythmé d’une certaine manière, de façon que la mémoire machinale ne le déforme pas aisément. Ainsi il se fait notre importun compagnon. L’agitation même de notre esprit fait surnager le proverbe ; nos folles pensées ne peuvent l’entamer » (Alain, *Les passions et la sagesse*).

Frédéric Seiler, dans son étude célèbre sur le proverbe, définit celui-ci comme « une locution ayant cours dans le langage populaire, refermée sur elle-même, ayant une tendance au didactisme et une forme relevée ». A. Jolles s’attache à la critique de cette notion de caractère populaire, qui est évidemment assez embarrassante en raison de son imprécision même. Herder et l’idéologie romantique n’ont pas manqué de rapprocher le proverbe de la poésie populaire, du conte populaire et de toutes ces productions issues des profondeurs mystérieuses de l’esprit d’un peuple (Volksgeist). « En tant que totalité le « peuple » ne crée rien. Toute création, toute invention, toute découverte procède toujours d’une personnalité individuelle. Il faut nécessairement que tout proverbe ait été énoncé un jour et quelque part. Après qu’il eut plu à ceux qui l’entendirent ils le propagèrent comme locution proverbiale et on l’a probablement retaillé ensuite et retouché jusqu’à ce qu’il ait une forme pratique pour tout le monde et soit devenu ainsi un proverbe universellement connu » (Seiler).

Ce débat sur l’origine et la nature du proverbe ne peut cependant occulter plusieurs faits. D’une part cette forme locutoire a été privilégiée, pour des raisons que nous préciserons, de tous temps, et dans toutes les civilisations et cultures orales. Il faut distinguer ensuite la création de la locution, et le moment de son acception comme tournure proverbiale. Des citations d’œuvres littéraires sont devenus en assez grand nombre des proverbes (ainsi certains fables de La Fontaine). Or ce qui caractérise cette transformation et ce changement de statut de la locution est le fait que celle-ci prend en quelque sorte une valeur universelle, détachée du contexte littéraire dans lequel elle a été créée, ce qui permet d’oublier sans grande conséquence le nom de son inventeur. L’acception comme proverbe d’une locution correspond à un changement du niveau d’appréhension et implique que la locution soit devenue et ait été reconnue bien commun à tout un groupe social. La notion de « populaire » est beaucoup trop large ; il convient de préciser le groupe social de référence, car il existe des catégories de proverbes propres à des métiers, des catégories sociales particulières. Le proverbe vaut comme résumé d’une expérience ayant valeur de généralité, et exprime avec couleur, image, vivacité et rythme une sagesse issue d’un ensemble social. La fixité de la structure, l’impersonnalité de l’énonciateur font de l’expression proverbiale une assertion catégorique non critique.

 Les proverbes constituent la partie intégrante de toutes les langues. Quoique, de nos jours, ils aient perdu leur activité historique d’autrefois et la fréquence d’emploi, ils restent toujours dans la langue un moyen d’expression important.

Les proverbes reflètent l’histoire des peuples différents, leur mode de vie, leurs coutumes, leur mentalité. L’analyse comparative des proverbes des langues différentes contribuerait à connaître les particularités nationales des peuples, à observer l’évolution de leurs conceptions étiques et esthétiques. Elle permettrait également de résoudre le problème de la genèse des proverbes, de découvrir le mécanisme de la corrélation de la langue et de la pensée, de suivre l’évolution de la pensée philosophique et poétique.

Malgré l’importance incontestable des recherches contrastives, leur nombre reste toujours restreint. Les causes en pourraient être diverses dont le statut vague et indéfini des proverbes dans la langue. Certains linguistes leur refusent le statut de phraséologismes et les réduisent aux unités non communicatives. D’autres rapportent l’objet d’études des proverbes au folklore.

D’autres considèrent que l’exclusion des proverbes des phraséologismes est injuste car ces unités possèdent toutes les caractéristiques propres aux phraséologismes. Ils fonctionnent dans la langue comme unités communicatives, proposition ou partie de la proposition. Génétiquement ils remontent aux phraséologismes qui ne font pas partie des proverbes. La forme de leur transformation sémantique n’est rien d’autre que l’élargissement situatif de leur contenu. Ayant acquis une signification générale, les proverbes ne s’appliquent pas toutefois à une personne, un événement ou une situation concrets, mais à une classe de situations typiques ce qui prouve que la parémiologie constitue l’objet d’étude de la phraséologie et doit être étudiée comme telle.

**Littérature**

1. ***Olga Ozolina***. Quelques aspects de la parémiologie comparative.

 http://wwwling.arts.kuleuven.ac.be/sle2001/abstracts/webozolina.htm

1. ***Alain Montandon***. Les formes brèves. Hachette, Paris, 1992
2. ***M. Maloux.*** Dictionnaire des proverbes. Larousse, 2002
3. http://www.psychomedia.qc.ca/dart6.htm